

So'Eco

Des déchets il y en a zéro !



Rapport d'activité 2023-2024

So'Eco
Route de la Fichère
16230 Saint-Amant de Boixe
soeco.mini@gmail.com

Sommaire

1- Présentation de So'Eco

2- Nos produits

3- Système de production

4- Marketing et Communication

5- Ventes et bilan financier

6- L'équipe So'Eco

7- Annexes

- *Étude de marché*
- *Contrat de travail*
- *Avances remboursables*
- *Flyer*
- *Bon de commande*
- *Budget prévisionnel*
- *Exemple de facture*
- *Press-book*

1- Notre mini-entreprise So'Eco

Nom : So'Eco

Statut : S.C.O.P.

Coordonnées : Route de la Fichère – Saint-Amant de Boixe

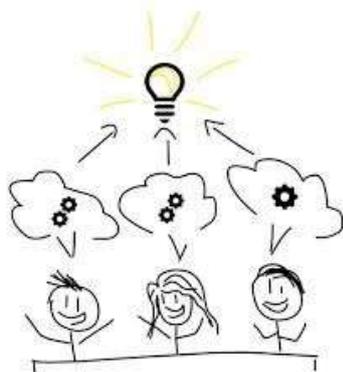
Date de création officielle : 28 Mars 2024

Fonds de départ : 372 €

Partenaires : Lycée de l'Amandier, Intermarché, COOP de Vars

Nous sommes **24 élèves de 3èmes**, 13 filles et 11 garçons, engagés dans le projet de **mini-entreprise EPA** depuis la rentrée **2023**.

Après plusieurs brainstormings, nous sommes tombés d'accord pour agir pour notre belle planète et avons décidé de concevoir **des essuie-tout en tissu**, réutilisables.



Convaincu que notre projet allait nous permettre de connaître du succès auprès du public, nous avons mené une **étude de marché** (voir annexe) puis nous avons décidé de concevoir et vendre nos essuie-tout en tissu pour réduire **l'impact écologique** négatif des essuie-tout en papier.

Nous avons ensuite fait le choix de nous organiser sous le statut de **S.C.O.P.** qui nous a semblé correspondre à nos valeurs et à notre engagement. Ainsi notre entreprise a pu voir le jour après nous être répartis dans les différents services et après avoir préparé l'Assemblée Générale.

L'aventure pouvait commencer...

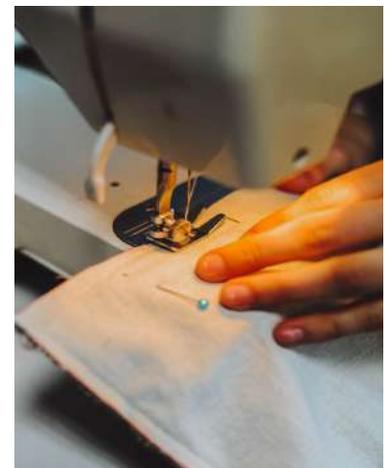
2- Nos produits

Nous avons d'abord eu l'idée de concevoir des **essuie-tout en tissu** avec des boutons pressions, mais nous nous sommes rendu compte que cela pouvait rayer les surfaces qui seraient essuyées donc nous avons décidé d'abandonner cette idée et d'enrouler nos essuie-tout dans des chutes de tissus, pour éviter le gaspillage et obtenir un joli rendu.

Nos essuie-tout en tissu sont fabriqués au collège, par le Service Production. Ils sont élaborés à partir de tissu que nous récupérons ou achetons.

Le service financier a calculé le coût de revient total de notre produit (charges fixes et variables) et le seuil de rentabilité a fixé le prix de vente :

1 carré à 4€, 3 carrés à 11€ et 5 carrés à 17€.



Service Production



3- Système de productions

Achat/récupération de tissus



Découpe du tissu



Disposition des aiguilles



Couture



Finition



Nous avons établi un « process » afin que quiconque dans l'entreprise puisse s'investir dans la production.

Nous récupérons des vêtements « abandonnés » au collège, des tissus (chutes) chez les couturières locales ou achetons notre matière première manquante chez un grossiste local. Notre idée de départ étant de **recycler**, de **réduire l'empreinte carbone** et de **cesser de polluer**.

Nous découpons ensuite le tissu aux dimensions requises (21 cm x 21 cm : 1 cm de marge au carré pour obtenir un produit fini de 20 x 20) puis nous mettons des aiguilles pour assembler le tissu éponge et le tissu décoratif. Nous faisons alors une première couture, puis retournons le tissu pour faire une seconde couture dite « de finition »
Pour finir nous coupons les fils et repassons le produit pour un rendu esthétique optimal.

La formation « en interne » est assurée par 2 de nos collaborateurs qui maîtrisent la couture et qui connaissent les « tips » pour réussir.

Au fur et à mesure que les commandes arrivent, nous avons dû adapter notre espace de travail afin d'avoir une meilleure organisation pour gagner en rendement et donc au final en satisfaction du client.

4- Marketing et Communication

Notre stratégie marketing a très vite émergé de nos moments de réflexion. Comme nous voulions absolument **protéger notre planète**, nous devons transmettre ce message avec un **produit écologique et rentable**.

Notre nom « **So'Eco** » vient de l'association de deux termes au centre de notre entreprise : « So » pour « tellement » en anglais, mais c'est aussi un contre-pied au « So »-palin ; et « Eco » car c'est le diminutif d'écologie et d'économique.

Les couleurs choisies pour le logo (vert) viennent renforcer l'aspect « Nature ». Nous avons aussi choisi de créer un slogan « **So'Eco, des déchets il y en a zéro** » que nous positionnons souvent à la suite de notre logo pour que nous ayons un meilleur impact.



Nous avons rapidement mis en place un site internet et des comptes So'Eco sur les réseaux sociaux les plus fréquentés (exemple : Instagram avec 112 abonnés).

Le site nous a permis de présenter notre projet, notre engagement dans le développement durable et nos produits à commander directement en ligne.

Nos réseaux sociaux nous ont davantage servis à déposer des photos et autres annonces afin de créer de la vie autour de notre entreprise et donc de nos produits.

De plus, dès notre Assemblée Générale constitutive du 28 Mars 2024, nous avons édité nos premiers flyers (voir annexe) auxquels nous avons judicieusement pris soin de joindre de discrets bons de commande (voir annexe) !

5- Ventes et bilan financier

a) Financement de l'entreprise

Pour financer nos activités (acheter les matières premières nécessaires à la production de notre produit), il était nécessaire de faire un appel de fonds. Une fois tous les critères établis, nous avons pu créer des coupons d'**avances remboursables** et de **dons**. Nous avons donné à chaque entrepreneur 5 tickets, chacun d'entre eux étant numérotés. L'objectif était que chaque mini-entrepreneur écoule un maximum de tickets pour récupérer un fonds de départ optimal.

Au final, nous avons pu collecter **332€** de dons et **40€** d'avances remboursables qui devront être remboursées à la clôture de la mini-entreprise, avec un total de **372€** pour **50 donateurs** (enseignants, personnel administratif et de direction, familles des mini-entrepreneurs, anonymes...).

Ce fonds de départ nous a permis d'**acheter le matériel** dont nous **avons besoin** (aiguille, fil, tissu éponge).

b) Bilan financier

Dans notre Service Financier, nous avons calculé les **charges fixes et variables** (voir annexe) et nous nous sommes donc servis de ces charges pour calculer le coût de revient de notre produit et pour fixer son prix.



Sachant que nous avons un total de **charges** de 1001,92€ et une **capacité de production** de 375 produits, nous avons pu calculer notre **coût de revient** qui est de 2.67€. Le

coût de revient nous a ensuite permis de fixer le **prix de vente** de notre produit à 4€.

Nous avons ensuite pu calculer notre seuil de rentabilité, fixé à **250** soit **1000€**. Si nous arrivons à atteindre ce chiffre nous deviendrons bénéficiaires.

c) Les ventes

Nous avons pour l'instant réalisé la majorité de nos ventes lors de l'Assemblée Générale.

Nous avons aussi enregistré 2 commandes via notre site et une dizaine « en direct » au collège.



Très prochainement, à l'occasion de la **course cycliste d'Anais** (27 avril), une équipe de vente sera dépêchée sur place avec quelques articles distribuera aussi des flyers et bons de commandes.



De plus, nous aurons l'occasion, en mai ou juin, de vendre nos produits « en direct » à l'entrée de **l'Intermarché de Saint-Amant de Boixe** et sur le **marché de Montignac-Charente**. Nous pensons réaliser un bon chiffre lors de ces 2 occasions.

Intermarché



6- Notre équipe

Comme nous l'avons dit en amont, nous nous sommes organisés sous le statut d'une **Société Coopérative et Participative** au sein de laquelle nous avons tous acheté une action. Ce statut allait pour nous de pair avec les idées véhiculées par notre produit : **la solidarité et l'action.**



Nous avons établi dès le départ que même s'il fallait en toute logique nous **répartir dans les différents services** et élire des directeurs/directrices, nous serions tous au même niveau dans la réussite et dans la difficulté.

Au cours de notre assemblée générale, nous et les investisseurs, avons élu Lou-Anne et Juliette, **directrices** de l'entreprise So'Eco et avons nommé Mme Chedouteaud, notre Principale Adjointe, **contrôleuse aux comptes.**



Nos directrices lancent nos réunions de travail en répartissant la parole service après service dans un souci d'organisation. Quand nous savons ce que nous avons à faire, chacun s'active pour remplir sa mission.

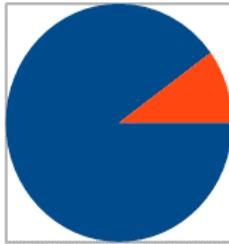
Dans l'entreprise, tous les entrepreneurs ont installé « Slack », une application qui nous a permis de communiquer en temps réel, de partager des fichiers et de créer ainsi du lien dans cette aventure avant tout humaine !

Chaque directeur de service était avant tout un référent sur lequel compter et non un donneur d'ordre. Celui-ci devait néanmoins s'assurer du bon fonctionnement de son service en toute courtoisie.

ANNEXES

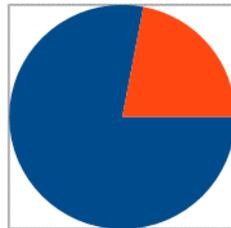
Étude de marché :

Savez-vous combien cela vous coûte par an ?



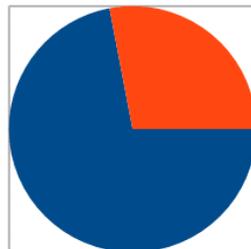
■ non
■ oui

La couleur est-elle importante ?



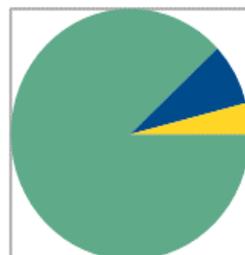
■ Peut importe
■ oui

c'est important que ce soit présenté en rouleau ?



■ non
■ oui

Combien investiriez vous ?



■ 20/25 €
■ 25/30 €
■ 30 € et +

Contrat de travail :



ENTRE

So'Eco siège administratif est établi au Collège Eugène Delacroix, 2 route de la Fichère, 16330, représentée par M. et Mme. , Présidents Directeurs Généraux.

D'une part,

ET

MONSIEUR MADAME :

Né(e)le : Et demeurant à,

D'autre part.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ACCEPTÉ CE QUI SUIT :

Art. 1 Fonctions- attributions

Vous êtes engagés à la fonction de et devez réaliser les tâches y incombant.

Art. 2 Durée du contrat – période d'essai

Le présent contrat est conclu pour une durée de 10 mois à compter du 10/10/2022
Une période d'essai de 2 semaines sera appliquée. Durant cette période d'essai, chacune des parties pourra mettre fin au contrat à tout moment.

Art. 3 Lieu de travail

Le mini-entrepreneur exercera habituellement ses fonctions à Collège Eugène Delacroix, 2 route de la Fichère.

Il peut être amené à se déplacer dans le cadre de sa profession.

Art. 4 Durée de travail- horaires

Le mini-entrepreneur s'engage à être présent à toutes les séances de Mini-Entreprise EPA qui ont lieu le lundi de 12h00 à 13h55

Lorsque les besoins du département l'exigent, le personnel peut, à la demande de l'employeur, être appelé à effectuer des heures supplémentaires.

Art. 5 Obligations

Pendant toute la durée du contrat, le salarié s'engage à :

- **Respect** : la Mini-Entreprise EPA est avant tout une aventure humaine. Se respecter, respecter les autres est essentiel pour la réussite de votre projet.
- **Responsabilité** : vous restez seuls décisionnaires dans votre entreprise. Faire ce que l'on a dit, savoir dire ce qui va et ce qui ne va pas, c'est faire avancer l'équipe et la Mini-Entreprise EPA.
- **Assiduité** : la présence à toutes les séances est obligatoire. L'absence non justifiée à trois séances consécutives implique le licenciement de la Mini-Entreprise EPA.

- **Sérieux** : penser à apporter à chaque séance le matériel indispensable (les dossiers, les documents, de quoi écrire et calculer), prendre un moment pour préparer chaque séance.
- **Engagement** : en-dehors des séances, un certain nombre de tâches sont à réaliser : recherche de financement, achats de matières premières, vente des produits... Ces tâches sont l'affaire de tous.
- **Enthousiasme** : la Mini-Entreprise EPA doit réaliser beaucoup en peu de temps. Chacun doit apporter le meilleur de lui-même pour réussir.
- **Accueil** : des conseillers professionnels vous accompagnent bénévolement dans votre projet. Vous devez les accueillir professionnellement.
- **Solidarité** : vous réalisez un projet en équipe. Cela implique le respect, l'écoute, l'entraide, le partage... C'est ensemble que vous réussirez votre aventure.

Art. 6 Rémunération et avantages en nature

La Mini-Entreprise EPA reste un projet pédagogique. Les salaires et charges sociales sont simulés. A la clôture de l'entreprise, vous pouvez choisir d'utiliser cette somme comme proposé dans le guide pédagogique.

Art. 7 Obligation de loyauté et de discrétion- éthique

Le mini-entrepreneur s'engage à conserver, de la façon la plus stricte, la discrétion la plus absolue sur l'ensemble des renseignements qu'il/elle pourra recueillir à l'occasion de ses fonctions ou du fait de sa présence dans la Mini-Entreprise EPA.

De même, le mini-entrepreneur s'engage à ne pas exploiter à l'extérieur de la Mini-Entreprise EPA, de quelque manière que ce soit, les informations détenues par le département sans un visa du responsable hiérarchique. Cette obligation de discrétion demeurera même après la fin du présent contrat quelle qu'en soit la cause.

Art. 8 Absences

La présence à toutes les séances est obligatoire. L'absence non justifiée, à trois séances consécutives implique, selon les statuts, le licenciement. Le retard non justifié est considéré comme une absence pour la séance.

Art. 9 Modification du contrat

Tout avenant signé ultérieurement sera partie intégrante du contrat.

Art. 10 Dispositions diverses

Le mini-entrepreneur déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés sur le contrat sont sincères et véritables et que les dispositions du contrat sont librement consenties.

Le mini-entrepreneur est libre de tout engagement et s'engage à faire connaître, sans délai, tout changement intervenant dans sa situation et concernant, notamment, son adresse, sa situation familiale, etc.

En deux exemplaires.

Pour le mini-entrepreneur :

SO'ECO
Mme Mousset-Pluchon/ Mme
Dolleans
Directrices Générales

(Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé")

Avance remboursable :

<p>Coupon N° : ... Nom du mini-entrepreneur : Nom et Prénom de l'investisseur : Adresse de l'investisseur : E-mail : Tél : <input type="checkbox"/> Montant de l'avance remboursable 5,00 € <input type="checkbox"/> Montant du don :€ Régulé par : <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèce Signature de l'investisseur :</p>	<p>Coupon N° : ... Je soussigné(e) M., Mme. : <input type="checkbox"/> Déclare avoir souscrit une avance remboursable à SO'ECO d'un montant de 5,00 € OU <input type="checkbox"/> Déclare avoir fait un don de :€ Mention « lu et approuvé » Signature de l'investisseur Signature du mini-entrepreneur</p> <p>SO'ECO Collège Eugène Delacroix 16330 Saint-Amant de Boixe</p> 
---	--

Flyer :



SO'ECO
ESSUIE-TOUT EN TISSU
PRODUIT À SAINT-AMANT DE BOIXE

So'Eco des déchets il y en a zéro

La mini entreprise du collège Eugène-Delacroix vous présente ses essuie-tout en tissu réutilisable

Chaque année 110 000 hectares de forêt soit 10 terrains de foot par minute sont coupés pour produire des essuie-tout en papier.



Nous sommes 24 élèves motivés, avec un projet novateur et éco-responsable.

nos essuie-tout seront réutilisables.



Remplacez l'essuie-tout en papier par nos essuie-tout en tissus.



Une taille unique

20 cm/20 cm

De nombreux motifs

selon vos goûts



Produits faits main

tissus recyclés



so_eco.mini



so_eco.mini



So Eco



Bon de commande :

Bon de commande



Nom:.....

Fournisseur:

So'Eco

Prénom:.....

2 Rue de la Fichère,

16330 Saint-Amant-de-Boixe

Tel:.....

@:.....

Lots	Prix	QTÉ	Total
1 carré	4 €		
3 carrés	11 €		
5 carrés	17 €		

Total :

*Tous les 8 achetés,
un offert*

Budget prévisionnel :

Charges fixes

1- Calcul des charges de personnel	
Nombre de séances de travail sur l'année :	36,00
Nombre de séances de création à déduire :	0,00
Nombre de séances prises en compte pour le calcul :	36,00
Nombre d'heures par séance de travail :	2,00
Nombre d'heures travaillées par mini-entrepreneur sur l'année :	72,00
Nombre de mini-entrepreneurs :	24,00
Nombre total d'heures travaillées par l'équipe entière :	1728,00
Taux horaire :	0,10 €
Montant des salaires bruts annuels :	172,80 €
Charges salariales annuelles :	17,28 €
(10% des salaires bruts)	
Charges patronales annuelles :	69,12 €
(40% des salaires bruts)	
Total des charges de personnes annuelles (salaires bruts + charges patronales):	241,92 €
2- Calcul des frais commerciaux / communication	
Salon Régional :	50,00 €
Championnat National :	
Autres frais commerciaux :	
Frais de communication :	
Total des frais commerciaux :	50,00 €
3- Calcul des frais divers	
Loyer :	50,00 €
T-shirts	100,00 €
Stand	20,00 €
matériel(machine à coudre, ciseaux, aiguille etc.)	50,00 €
flyers	20,00 €
poche blanches	20,00 €
Total des frais divers	260,00 €
Total des charges fixes :	551,92 €

Charges variables

Calcul des charges variables pour l'année			
Libellés des dépenses	ml	Euros	Prix au ml
Tissus	15	225,00 €	15,00 €
Fil	4	20,00 €	5,00 €
éponge	15	225,00 €	15,00 €
		0,00 €	
		0,00 €	
		0,00 €	
Coût total :		470,00 €	
Capacité de production :		375	
Coût par carré :		1,25 €	
Total des charges variables :		470,00 €	

Total des Charges

Total des charges	
Total des charges fixes :	551,92 €
Total des charges variables :	470,00 €
Le total des ventes doit être au moins égal au total des charges donc à :	1 021,92 €

Calcul du coût de revient	
Capacité de production	375
Coût de revient pour 1 carré	2,73 €

Calcul du seuil de rentabilité	
L'entreprise doit dégager un chiffre d'affaires minimum de :	1 021,92 €
Sachant que nous pensons vendre notre carré :	4,00 €
Le nombre minimum de carré que nous devons vendre est de (chiffre d'affaire minimum / prix de vente) :	255

Prévision

PRÉVISIONNEL DES VENTES	
Estimation du nombre de produits vendus	375
Prix de vente du produit estimé	4,00 €
Prévisionnel chiffre d'affaire annuel	1 500,00 €

Compte de résultat prévisionnel	
Prévision du total de nos ventes : (=nb de produits vendus X leur prix unitaire)	1 500,00 €

Total de nos charges variables :	470,00 €
----------------------------------	----------

Marge brute : (=total des ventes - total charges variables)	1 030,00 €
--	------------

Total de nos charges fixes : (Salaires bruts + charges patronales + frais commerciaux + divers)	551,92 €
--	----------

Résultat d'exploitation : (Marge brute - charges fixes)	478,08 €
--	----------

Impôt sur les sociétés (15% du résultat d'exploitation)	71,71 €
--	---------

Résultat net prévisionnel (Résultat net - impôt sur les sociétés)	406,37 €
---	-----------------

Des collégiens dans la peau de microentrepreneurs

- Fabrication et vente d'essuie-tout en tissu au menu de la microentreprise So'Éco
- Un projet dans l'air du temps porté par les 3^{es} du collège de Saint-Amant-de-Boixe.

Lancés depuis peu, les 24 élèves de la mini-entreprise So'Éco sont déjà très occupés par leurs différents postes. De l'administration à la production en passant par la communication et le pôle financier, toutes et tous sont volontaires pour œuvrer au développement de leur microentreprise. Une entreprise qui confectionne des essuie-tout en tissus recyclés, un produit choisi par les élèves eux-mêmes. Un produit dans l'air du temps, de la seconde main et du écoresponsable. C'est d'ailleurs un concept inclus dans le nom même de la microentreprise So'Éco. « So » pour « tellement » en anglais et pour rappeler aussi le Sopalain. Et « Éco » pour écologique et économique. Les tissus viennent de dons ou de récupération. Pour la partie éponge de l'es-



Les petites mains s'affairent pour produire les essuie-tout. Attention qualité exigée.

Photo CL

”
On a créé des liens avec des gens que l'on ne croise nulle part ailleurs, c'est chouette.

suie-tout, So'Éco a un arrangement avec l'école hôtelière des Amandiers qui leur fournit des serviettes de toilette inaptes au service. Une recycle-rie productive en somme.

Sur les réseaux sociaux

En attendant les ventes, Kéo, Céline ou Sullivan s'affairent derrière les machines à coudre pendant que Liam et ses compères filment pour

alimenter les réseaux sociaux.

De leur côté, Rose et Liloye montent le site Internet à côté des garçons du service financier qui galèrent à calculer le prix de revient d'un feuillet ou d'un rouleau d'essuie-tout. « On n'a besoin de rien dire, la machine est déjà bien rodée, s'amuse Ludovic Champion, l'un des deux professeurs en soutien des jeunes, ils ont encore un peu d'initiative à prendre mais c'est déjà bien parti ! » Tandis que certains mesurent le tissu avant la découpe, les petites mains de la production assemblent avec précaution dans une ambiance d'usine de confection, chacun veille à sortir un produit de qualité. « Attention ! Les cou-

tures ne sont pas droites ! » « C'est le tissu qui est mal coupé ! » « Mince l'aiguille de la machine est tordue, où sont les aiguilles de rechange ? » Pas le temps de s'ennuyer. Juste lancé, So'Éco est déjà en train de se faire son stock.

Les jeunes employés, en plus de leur professeur, sont suivis par Patrick Bridier, du réseau CLEE, comité local d'école-entreprise qui les a formés au monde de l'entreprise et organisé des visites en immersion. De quoi susciter des vocations ? Pour Rose et Liloye, c'est un « truc » en plus qui pourrait bien un jour les amener à se lancer. Pas pour Liam pour qui l'important dans cette aventure

« c'est les rencontres que l'on fait, on a créé des liens avec des gens que l'on ne croise nulle part ailleurs, c'est chouette ! » Tous sont par contre unanimes quant au fait que cette expérience les rend plus matures. Un vrai plus pour ces ados. Comme leurs pairs l'année dernière, les jeunes participeront au concours des microentreprises qui se déroulera au parc du Futuroscope à Poitiers.

Paul PINGANAUD

On peut suivre So'Éco sur les réseaux sociaux. TikTok: so.eco.mini - Instagram: so.eco.mini et Facebook: So Eco. Contact: soeco.mini@gmail.com